L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 20 MAI 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 81, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 20 MAI 1848.

Yucatan.

Les dernières nouvelles de l'Yucatan sont d'une gravité que l'on chercherait en vain à se dissimuler. Les Indiens insurgés continuent leur œuvre d'extermination avec la férocité qui distingue les races sauvages. Après avoir signé un traité solennel avec le gouvernement yucatèque, ils n'ont pas hésité à le violer, et sont tombés à l'improviste sur la petite ville de Mani dont ils ont massacré les habitans. Les populations effrayées fuient vers la mer, s'entassent dans les villes et ne songent qu'au moyen de quitter un pays qui semble frappé de malédiction. A la pitié que nous éprouvons pour cette grande catastrophe se mêle un étonnement involontaire. Nous nous demandons pourquoi les Yucatèques n'organisent pas des moyens de défense, comment il ne surgit pas de leur sein un homme d'énergie capable de rallier ses compatriotes et de refouler l'ennemi dans ses montagnes. Cent mille fuyards sont réunis à Merida; on trouverait dans cette multitude les élémens d'une forte armée. Les armes manquent-elles aux Yucatèques? Mais en pareille circonstance on s'en forge, on en achète, mais on ne recule pas. Plus on recule devant des Indiens et plus ils s'enhardissent; plus on montre de faiblesse et plus ils déploient de férocité.

Est-ce que tous ces hommes qui, saisis d'une terreur panique, fuient vers la côte, ne pourraient pas se former en colonnes et barrer le passage à l'ennemi? Leur indifférence est pour nous un sujet de profond étonnement. Il est inouï que des sauvages exterminent ainsi toute une population civilisée sans rencontrer l'ombre de résistance.

Quoiqu'il en soit, la situation de l'Yucatan n'en reste pas moins déplorable, et nous devons examiner si notre premier devoir n'est pas de secourir nos voisins. Ils ont offert de payer l'intervention étrangère de la souveraineté de la péninsule, ce n'est pas payer trop cher un peuple qui leur rendra leurs villes et leurs champs, tout ce qu'ils possèdent et tout ce que les Indiens leur arrachent chaque jour. Mais ont-ils le pouvoir de disposer ainsi de la province? L'Yucatan fait partie de la confédération mexicaine, et aucun Etat n'a le droit de se détacher de l'Union. Mais ce n'est pas la question. Il ne s'agit pas de savoir si l'Yucatan peut se donner à ses sauveurs, ou si ces derniers peuvent accepter l'offre de souveraineté qui leur est faite. La question d'humanité est la seule dont on doive se préoccuper en ce moment. Une nation forte et puissante ne doit pas permettre qu'une population voisine soit exterminée.

La ligne de conduite que le gouvernement de Washington doit suivre est donc clairement tracée. Il n'y a pas de temps à perdre; que l'on ajourne les longues discussions et que l'on fasse marcher quelques régiments américains dans l'intérieur de la peninsule. Nous avons des troupes au Mexique; en quelques jours elles balaieraient devant elles les cohortes indiennes et les mettraient dans l'impossibilité de recommencer les hostilités. Du reste, le Congrès, en apprenant les derniers événemens, sentira la nécessité d'agir promptement, car le ministre anglais à Mexico a accueilli favorablement les ouvertures des autorités yucatèques et a promis de solliciter l'intervention de son gouvernement. L'Angleterre n'hésiterait pas à envoyer quelques frégates sur les côtes de la péninsule pour réclamer plus tard la souveraineté du pays. Sans doute les Etats Unis s'y opposeraient, sans doute le Mexique lui-même élèverait des objections, mais ce serait un moyen de faire de l'agitation sur le continent américain, et l'Angleterre finirait par abandonner ses prétentions en échange de quelques petites concessions dont plus qu'aucun autre peuple elle apprécie la valeur.

Nous le répétons, ce n'est pas une question politique, mais une question d'humanité. Nous manquerions à nos plus saints des devoirs si nous laissions exterminer sous nos yeux toute une population qui implore notre secours. Le Congrès se hâtera sans doute de voter le bill qui lui est soumis, et ceux qui prendraient contre l'intervention, en vue de la question politique, cesseront probablement leur opposition. Qu'on décrète purement et simplement, comme le porte un amendement presenté par M. Lewis, l'envoi de troupes dans la péninsule yucatèque, en déclarant, pour plus de sûreté, que cet acte ne constitue pas l'acceptation de l'offre de souveraineté. De cette manière on n'accepte ni on ne repousse cette offre, et la question reste ouverte pour l'avenir.

ARRIVÉE DU CAMBRIA.

A peine avons-nous reçu les nouvelles du *Britannia* que le télégraphe nous annonce l'arrivée du *Cambria* avec des dates de sept jours plus récentes. Ce dernier steamer est parti de Liverpool le 29 avril et a jeté l'ancre dans la rade de New-York le 13 de ce mois. *Le Hermann* est retenu dans le port de Liverpool par des réparations indispensables. Il ne devait partir que le 15 mai.

L'estafette du *Picayune* a transmis à ce journal le sommaire télégraphique des avis européens. En France, l'ordre le plus parfait a présidé aux elections, qui ont été en général favorables au parti modéré. La situation commerciale en Angleterre et sur le continent s'est considérablement améliorée.

Pie IX a reçu cordialement le chargé d'affaires des Etats Unis. Le calme règne dans toutes les parties du territoire pontifical.

Les troupes combinées de la Prusse et du duché de Holstein ont attaqué les Danois à Schleswig et ont réussi, après plusieurs combats, à reprendre possession de cette ville. Les fortifications ont été prises d'assaut. La lutte a été longue et sanglante: la perte des Danois s'élève à douze mille hommes tant tués que blessés. Les Prussiens ont perdu trois mille hommes.

Les hostilités n'ont pas cessé dans la Lombardie. Charles-Albert maintient bravement la position qu'il occupe à Messine; le quartier-général de son armée est à Volta. La Lombardie s'est séparée des provinces vénitiennes.

On craint qu'une révolution n'éclate bientôt en Espagne. Tout semble indiquer l'explosion prochaine de graves désordres. Le gouvernement espagnol a fait une réponse offensante à une note que lui avait adressé lord Palmerston. Une grande agitation règne à Madrid; aux dernières dates toutes les affaires étaient suspendues dans la capitale.

On dit que la reine de Portugal est à la veille d'abdiquer en faveur de son fils. Les partis dans ce royaume ont pris une attitude menaçante.

Les nouvelles de Bade sont déplorables. Les habitans ont été obligés de capituler. Le général Gadern a été mis à mort par les insurgés, et cet événement a été le signal d'un grand massacre.

Vienne paraît être tranquille.

MARCHÉS.—A Londres, le marché monétaire était ferme. Les consolidés étaient cotés à 82; le blé a éprouvé une hausse d'un shilling par *quarter*. A Liverpool, le coton fair Upland demandait 4 1/4; le Mobile fair, 4 3/8; l'Orléans fair, 4 7/8. Les ventes de la semaine qui s'est terminée vendredi, 28 avril, se sont élevées à trente-sept mille balles. Le sucre et les mélasses ont éprouvé une légère hausse.

GUADELOUPE.—Nous avons reçu par un arrivage des avis de la Guadeloupe jusqu'au [illegible]. La plus grande agitation règne à la Pointe-à-Pitre. On attendait les sept délégués envoyés par le gouvernement provisoire et l'on pensait qu'ils proclameraient immédiatement la liberté des noirs. Leur arrivée sera peut-être le signal d'une révolte générale dans l'île. Plusieurs nègres ont déjà refusé de travailler en disant qu'ils sont libres; ils ajoutent que si la France méconnaît leurs droits ils sauront les faire prévaloir par la force des armes. Quelques jours avant le départ du navire qui nous apporte ces nouvelles, on avait appris que les noirs de la Martinique s'étaient déjà portés à des actes très répréhensibles. Les troupes avaient immédiatement pris les armes, et s'il y avait eu alors un engagement l'incendie révolutionnaire se serait étendu propagé dans l'île entière. Quoiqu'il en soit, la situation est extrêmement critique. Des placards protégeants ont été affichés dans les rues. La plupart portent ces mots "mort aux blancs."—Le commerce est en souffrance; les objets de première nécessité commandent des prix énormes.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.
(Expédiée pour l'*Abeille.*)

[illegible]

THÉATRE D'ORLEANS—Nous rappellerons aux habitués du Théâtre qu'il y a ce soir représentation extraordinaire au bénéfice de Mme Pouzol, seconde chanteuse. Ils ne refuseront pas sans doute de seconder les généreuses intentions de M. Davis et du personnel de son théâtre en secourant une actrice digne de leurs sympathies, et que la maladie retient depuis plusieurs mois loin de la scène. Le programme de la soirée ne manque pas d'attraits.

☞ La malle a manqué hier au-delà de Charleston.

TROUBLES A LA FRONTIÈRE.—Les journaux de l'Arkansas annoncent qu'il y a eu une collision entre les Indiens des prairies et les citoyens du Texas, dans le voisinage du fort Washita. Trois arpenteurs américains ont été assassinés par les sauvages. Les meurtriers, au nombre de quatre, ont été surpris par les Texiens, et mis à mort. Les éclaireurs du capitaine Johnson, dans un engagement avec les Indiens, leur ont tué douze hommes et blessé un plus grand nombre. Cent vingt Kickapoos ont traversé la rivière Rouge à quatre-vingt milles au-dessus du fort Wabash: on leur croit des intentions hostiles.

Chronique locale.

ACCUSATION DE MEURTRE.—Nous avons mentionné, il y a quelque temps, l'arrestation d'un nommé Mathew Conderan, sous prévention d'avoir commis le meurtre du malheureux Patrick Downey, le 6 de ce mois, à l'encoignure des rues St Joseph et Tchoupitoulas. Le prévenu comparaissait hier matin devant le recorder Baldwin pour être interrogé. Il a été mis en liberté faute de preuves.

ACCIDENT.—Un triste accident est survenu, avant-hier matin, à la passe Sud-Ouest, à bord d'un navire brêmois. Il avait franchi la barre, et le steamer qui avait de nouveau gagné le large, en revenant prendre place à ses côtés pour le remorquer, lui a imprimé une si forte secousse que sept passagers allemands qui étaient appuyés sur le bord du navire ont été précipités à l'eau. Ils se sont tous noyés.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Hier matin, entre 4 et 5 heures, un Français nommé Benoist Gerardin, domicilié dans la 3me Municipalité, ayant pris la résolution de mettre fin à ses jours, allait porter un rasoir à sa gorge, lorsque sa sœur est intervenu à temps et l'a desarmé. Il faut espérer qu'il ne renouvellera pas cette coupable tentative.

CONTRAVENTION.—L'officier de police Arroyo a arrêté hier un wagon chargé de quatorze milliers de briques. Les ordonnances défendent de charger aussi lourdement une voiture. Le conducteur a été en conséquence condamné à une amende de dix piastres.

BILL VANHOOK.—Ce célèbre personnage, arrêté il y a deux jours, sous une accusation de vol à main armée, a été traduit hier matin devant le recorder Baldwin, ainsi que ces complices, Bill Tracy et Oliver Hunt. Ils ont été envoyés à la 1re Cour de District. Vanhook aura en outre à répondre devant le juge McHenry à une accusation de tentative de meurtre sur un officier de police.

VOL.—Un passant peu galant s'est emparé hier d'un billet de $20 que la femme Ann Henderson avait posé devant elle sur sa petite table de marchand au marché Poydras. Elle ignore le nom du voleur, mais la police, qui sait tout, ne manquera pas de le découvrir.

ARRESTATION.—La police de la 2me Municipalité a arrêté hier le nommé Henry Harvey, sous prévention d'avoir volé une petite embarcation appartenant à M. T. W. Tichnor. L'accusé sera examiné ce matin par le recorder Baldwin.

1re COUR DE DISTRICT.—Le juge McHenry n'a pris connaissance hier que de causes civiles. Le prononcé des sentences aura lieu aujourd'hui.

ACQUITTÉ HONORABLEMENT.—L. Mayer, accusé par Peter Aiheim d'un vol de douze piastres, a été hier examiné devant le recorder Génois, et renvoyé honorablement de la plainte.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ NO 3.

Séance de lundi 15 mai 1848.

Le Conseil s'est réuni conformément à l'ajournement.

Présents: l'honorable P. Seuzeneau, président; MM. Bernard, Nicomède, De la Rosa, Siewerssen, Jones, Meehan, Farrar, Flanders, Collins, Solomon et Page.

Sur motion de M. Jones, on se dispense de la lecture du journal de la dernière séance.

Lecture est faite d'une lettre de M. John Jones, donnant sa démission, comme membre du comité des améliorations.

Sur motion de M. Siewerssen, la démission de M. Jones est acceptée.

Lecture est faite d'une résolution du Conseil Général, fixant les salaires du secrétaire du Bureau de Santé à $1,500 par an, lesquels devront être payés au prorata par chaque Municipalité.

Lecture est faite au Conseil d'une lettre d'un comité nommé par le Bureau de Santé, priant le Conseil de nommer deux commissaires qui devront inspecter les rues et les maisons, etc. de la Troisième Municipalité.

Sur motion de M. Meehan, la lettre ci-dessus est déposée sur le bureau sujette à la demande du Conseil.

Lecture est faite d'une lettre de M. James Ritchie, demandant au Conseil d'autoriser le collecteur sur cafés, etc., de lui donner une licence pour détailler de la bière.

Sur motion de M. Jones, la lettre ci-dessus est référée au comité des réclamations.

Lecture est faite d'une lettre de M. Robert Spedden, cornier de la paroisse d'Orléans, demandant le paiement d'une somme de $150 pour enquêtes.

Sur motion de M. Siewerssen, la lettre ci-dessus est référée au comité de finances.

Lecture est faite d'une lettre de M. G. de Choiseul, demandant le paiement d'un compte se montant à $94 91.

Sur motion de M. Flanders, la lettre ci dessus est référée au comité de finance.

Lecture est faite d'une lettre de M. T. Drouet, avocat de Mme veuve Jacques Seveignes, dans laquelle il propose de vendre à la Municipalité un terrain sur la rue St Avide, entre les rues du Port et St-Ferdinand, pour la somme de $650, payable à un an.

Sur motion de M. Siewerssen, la lettre ci-dessus est déposée sur le bureau indéfiniment.

Lecture est faite au Conseil d'un compte de M. S. P. Farge, aide secrétaire du Conseil, demandant que ses salaires lui soient payés pour les mois de janvier, février, mars et avril.

Sur motion de Siewerssen, le compte ci-dessus est référé au comité de finances, avec pouvoir d'agir.

APPEL DES COMITÉS.
Comité de réclamations.

M. Flanders, de la part du comité de réclamations, présente le rapport suivant, qui est adopté:

Le comité de réclamations, a l'honneur de rapporter sur la pétition de M. Dubocq; que la plantation d'arbres pour laquelle il demande un règlement, est une affaire de contrat entre lui et la Municipalité, et que le dit contrat sera rempli et l'ouvrage accepté par le voyer, il sera payé sans autre action du Conseil.

Le comité vous recommande en conséquence de permettre à M. Dubocq de retirer sa pétition.
(Signé) B. F. FLANDERS, Rapporteur.

Seconde lecture de l'ordonnance concernant les manufactures de chandelles et savon.

Sur motion de M. Jones, l'ordonnance ci-dessus mentionnée est référée au même comité, composé de MM. Nicomède, Meehan et Collins.

Comité d'affaires inachevées.

Le comité d'affaires inachevées a l'honneur de rapporter qu'il a examiné la réclamation de MM. Magne et Weisse, imprimeurs de cette Municipalité, et laquelle avait été référée au comité de finances, dont les membres étaient unanimement en faveur de leurs accorder leur demande. Le comité étant convaincu que les susdits imprimeurs ont beaucoup perdu dans l'accomplissement de leur contrat avec ce conseil, demande respectueusement à vous soumettre la résolution suivante:

Résolu que le maire est et demeure autorisé à tirer un mandat sur le trésorier de cette Municipalité en faveur de MM. Magne et Weisse, imprimeurs, pour la somme de huit cents piastres, pour salaires du 1er juin 1847 au 1er juin 1848.
(Signé) JOS. SOLOMON, Rapporteur.

M. Bernard présente l'amendement suivant:

Et un mandat en faveur de M. J. Bayon pour $400, étant le montant qu'il a perdu en publiant pour la 3me Municipalité, à partir du 1er juin 1846 jusqu'au 1er juin 1847.

M. Meehan fait la motion d'effacer les mots "huit cents piastres" et d'effacer les mots $400 de l'amendement de M. Bernard et d'y insérer les mots $200.

Sur motion de M. Solomon, l'amendement ci-dessus est rejeté.

M. Flanders fait la motion d'insérer le chiffre $700 dans la résolution primitive; et $300 dans l'amendement présenté par M. Bernard, laquelle motion est adoptée.

Sur motion de M. Solomon d'adopter la susdite résolution ainsi que le dernier amendement, M. Jones demande l'appel nominal.

Oui—MM. Bernard, Nicomède, De la Rosa, Siewerssen, Meehan, Farrar, Flanders, Solomon et Page, 9. Non—MM. Jones et Collins, 2.

Conséquemment la résolution et l'amendement ci-dessus sont adoptés.

M. Meehan demande lecture de la lettre du bureau de santé qui a été déposée sur le bureau sujette à l'appel du conseil, et présente la résolution suivante, qui est adoptée:

Résolu que les commissaires de police de cette Municipalité sont et demeurent requis d'agir de concert avec le Bureau de Santé de la ville de la Nouvelle-Orléans, afin qu'ils remplissent mieux leurs devoirs, surtout pendant les mois de grandes chaleurs.

Ordre du Jour.

La majorité du comité de finances vous soumet les documents ci-joints qui leur a été référé pour être reconsidérés marqués A, B, C et D.

A, est la balance générale depuis l'année 1836 jusqu'au 1er avril 1848.

B, est un exposé des recettes, dépenses et règlemens, depuis le 1er janvier jusqu'au 1er avril 1848.

C, expose la dette de la municipalité telle qu'elle est démontrée par la balance générale des livres du trésorier.

D, présente les recettes et les déboursements probables pour l'année fiscale finissant le 31 mai 1849.

[illegible]

que les différens comités diminuent les dépenses des divers départemens et que le pavage des rues soit arrêté jusqu'à ce que les affaires municipales prennent un aspect plus favorable.

Votre comité a estimé le montant des taxes pour 1848 à soixante et onze mille piastres, étant le un pour cent sur toutes les propriétés sujettes à la taxe dans les limites de la municipalité. Il pense que le montant total des taxes ne peut pas être collecté dans l'espace de six mois, mais avec une administration judicieuse et une stricte économie de la part du Conseil il espère mettre l'année prochaine la municipalité dans un état plus prospère qu'il ne la trouve maintenant.

Votre comité est d'opinion que si l'on prenait des mesures convenables, les propriétaires des terrains sur la rue Claiborne se décideraient à recevoir en règlemens de leur réclamations, une moitié comptant et la balance en billets à douze mois, faisant une somme de sept mille six cents piastres, payable en 1849 et par conséquent diminuant le déficit d'une somme pareille.

Il recommande aussi au comité de police de réduire la police du jour et de nuit pendant les mois d'été c'est-à-dire, jusqu'au 1er novembre prochain, de manière à ce que la dépense n'excède pas douze cents piastres par mois.

Votre comité pense aussi qu'il serait nécessaire de donner avis au trésorier de ne capitaliser que les dettes qui sont déjà échues et de novembre prochain, et que les revenus nécessaires soient mis de côté pour faire face aux dites dettes pour l'année 1849, ainsi qu'il est prescrit par la loi.

(Signé) FRS. SIEWERSSEN. P. A. COLLINS.

Résolu que les taxes pour l'année 1848 soient et demeurent fixées comme suit:

Sur propriétés foncières, esclaves et capitaux, dix mille, sur propriétés foncières dites rurales, trois par mille sur leur valeur estimée.

Résolu que la taxe soit recouvrable le 1er de juillet prochain.

Document D.

Recettes et dépenses probables de la Municipalité No. 3 jusqu'au 31 mai 1849.

Taxes arrierées depuis 1836 jusqu'à 1846,		$ 10,000
" de 1847,		15,000
" de 1848 à 1010,		71,000
Taxes sur charrettes, drays, &c,	$10,000,	
Montant déduit dû à la M. No. 1,	3,000,	77,000
Taxes sur les marchands en gros et en détail,		2,000
Taxes sur les colporteurs,		1,000
" " " marchands de nègres,		1,000
" " " cafés, &c,		24,000
" " " bals, cirques, &c,		1,500
Rentes à cens,		3,900
Postes d'huîtres,		1,000
Ferry de la 3me Municipalité,		2,075
Amendes,		150
Salles de police,		1,000
Montant à prélever,		$131,800
		12,800
		$150,085

Dépenses.

Dépenses courantes fixées par l'ordonnance du Conseil, passée le 17 janvier 1848,		$ 75,000
Ouverture de la rue Claiborne, montant à payer par la Municipalité, par un jugement de la 5me Cour de District,		15,275
Departement des incendies auquel aucune appropriation n'a été faite dans l'ordonnance du 17 janvier 1848,		1,500
Pavage pour les contrats suivants, savoir:		
Rue des Grands-Hommes, depuis les Champs-Elysées jusqu'à l'Esplanade,		4,225
Rue Craps, depuis les Champs-Elysées jusqu'à l'Esplanade,		4,225
Rue Casacalvo, depuis les Champs-Elysées jusqu'à l'Esplanade,		5,250
Rue Louisa, depuis Casacalvo jusqu'à la Levée,		1,300
Banquettes, le tiers dû par la Municipalité, aux propriétaires, d'après les livres du Voyer,		1,220
Dépenses imprévues pour bois de charpente, ouvrage de forge, clous, &c,		3,000
Mandats en circulation,	$24,218	
Bons en circulation,	14,8[illegible]	39,010
		$150,085

Nouvelle Orleans, 6 mai 1848.
(Signé) M. ESNARD, Trésorier, Municipalité No. 3.

Sur motion de M. Siewerssen d'adopter le rapport ci-dessus, M. Solomon demande l'appel nominal—Oui—MM. Bernard, Nicomède, Siewerssen, Jones, Farrar, Flanders, Collins et Page, 8.

Non—MM. De la Rosa, Meehan et Solomon, 3.

Conséquemment, le rapport ci-dessus est adopté.

Sur motion de M. Siewerssen, d'adopter les résolutions du comité de finances, M. Bernard fait la motion d'amender la susdite résolution, en insérant 3/4 pour cent, au lieu d'un pour cent, sur propriétés foncières, &c.

M. Siewerssen demande l'appel nominal.

Oui: MM. Bernard et Nicomède—2. Non: MM. De la Rosa, Siewerssen, Jones, Meehan, Farrar, Flanders, Collins, Solomon et Page—9.

Conséquemment l'amendement ci-dessus est rejeté.

Sur motion de M. Siewerssen d'adopter les susdites résolution, M. Solomon demande l'appel nominal.

Oui: MM. De la Rosa, Siewerssen, Jones, Meehan, Farrar, Flanders, Collins et Page—8.

Non: MM. Bernard, Nicomède et Solomon—3.

Conséquemment les résolutions ci-dessus du comité de finances sont adoptées.

M. Bernard motive son vote de la manière suivante:

Je vote contre l'adoption des résolutions ci-dessus malgré que le comité de finances, dont je suis un des membres, est parfaitement correct; mais je ne puis par, pour le moment, taxer mes constituants pour payer une dette pour laquelle ils n'ont reçu aucun bénéfice.
(Signé) P. B. BERNARD.

Sur motion de M. Flanders, d'inscrire le motif de vote ci-dessus sur les registres, M. Solomon demande l'appel nominal.

Oui: MM. Bernard, Nicomède, De la Rosa, Siewerssen, Jones, Meehan, Farrar, Flanders, Collins, Solomon et Page—11.

Conséquemment la motion ci-dessus est unanimement adoptée.

M. Solomon présente les motifs qu'il a eu de voter contre le rapport et les résolutions du comité de finances, et fait la motion que lesdits motifs soient inscrits sur le journal.

M. Flanders demande l'appel nominal.

Oui: MM. Jones, Farrar, Solomon et Page—4.

Non: MM. Bernard, Nicomède, Siewerssen, Flanders et Collins—5.

Conséquemment la motion ci-dessus est rejetée.

Sur motion de M. Solomon d'ajourner, M. Meehan demande l'appel nominal. Oui: MM. Bernard, De la Rosa, Farrar, Solomon et Page—5. Non: MM. Nicomède, Siewerssen, Jones, Meehan, Flanders et Collins—6.

Conséquemment la motion ci-dessus est rejetée.

Ordre du Jour.

Ordonnance concernant les étrangers arrivant dans les limites de la Municipalité No 3 de la ville de la Nouvelle-Orléans, et autres personnes y mentionnées. Le Conseil décrète ce qui suit:

Art. 1er. Toutes personnes arrivant ou débarquant dans les limites de la 3me Municipalité, sans y avoir eu antérieurement leur domicile, seront tenues, dans les vingt quatre heures de leur arrivée, de déclarer au bureau du recorder de ladite Municipalité leurs noms et prénoms, âge, état ou profession, le lieu d'où elles viennent, et si elles sont dans l'intention de fixer leur résidence dans ladite Municipalité ou seulement d'y séjourner.

Art. 2. Les capitaines de navires, les patrons de chalans, barges et autres embarcations, seront dans l'obligation, au moment de leur arrivée au port de la Municipalité No 3, de remettre eux-mêmes au bureau du recorder de cette corporation, la liste sous serment, de leurs passagers, avec les détails prescrits dans l'article précédent.

Art. 3. Tous citoyens et notamment tous aubergistes, maîtres d'hôtel, de pension bourgeoise, de chambre garnie etc. dans les limites de la 3me Municipalité, seront tenus de remettre chaque lundi au bureau du recorder de la dite corporation, la liste, sous serment, des étrangers logés chez eux, ou y prennant pension, bien entendu que chaque liste ne devra contenir que les noms des étrangers qui seraient arrivés depuis la remise de la liste précédente.

Art. 4. Tous les individus soumis par les articles ci dessus à faire leur déclaration d'arrivée en cette Municipalité, paieront au bureau de la trésorerie de la dite corporation la somme de douze cents et demi pour frais d'enregistrement d'icelle; cette somme sera exigible envers les capitaines pour leurs passagers, et envers les aubergistes, maîtres de pension etc. pour les personnes logées chez eux, et ce au moment de la remise de leurs listes, et il leur sera délivré un reçu qui servira à prouver qu'ils ont rempli les formalités prescrites par la présente ordonnance, lequel montant sera approprié au profit des écoles publiques de cette Municipalité.

Art. 5. Toute personne qui négligera de faire sa déclaration conformément à ce qui est prescrit par les articles précédents, ou qui en aura fait une fausse, encourra une amende qui n'excédera pas quarante-vingt dix neuf piastres, et en cas de récidive de la part des aubergistes, cabaretiers, maîtres d'hôtel, de pension bourgeoise, etc., outre la dite amende, le délinquent sera privé de sa licence sans qu'il puisse en obtenir par la suite pour exercer la même profession.

Art. 6. L'ordonnance concernant les étrangers arrivant à la Nouvelle-Orléans et les autres personnes y mentionnées, approuvée le 12 décembre 1847 est et demeure abrogée en ce qui concerne la Municipalité No 3.

Sur motion de M. Nicomède d'adopter l'ordonnance ce suivante, M. Solomon demande l'appel nominal.

Oui: MM. Bernard, Nicomède, De la Rosa, Siewerssen, Jones, Meehan, Farrar, Collins et Page—9.

Non: MM. Flanders et Solomon—2.

Conséquemment l'ordonnance ci-dessus est adoptée.

La résolution relative au chargement et au déchargement des navires avec des chevaux, est, sur motion de M. Jones, mise à l'ordre du jour pour quinzaine.

La résolution fixant le jour d'élection des officiers, à lundi 15 de mai, est lue au Conseil; et sur motion de M. Flanders la dite résolution est déposée sur le bureau indéfiniment.

Ordre du Jour.

Attendu qu'une somme considérable de taxes arriérées sur propriétés foncières et esclaves, se montant à $120,000 n'a pas été collectée, et attendu qu'il est du devoir de ce Conseil d'adopter telles mesures qui faciliteront à l'avenir la collecte de nos revenus;

Il est en conséquence décrété qu'à partir de la promulgation de la présente ordonnance, la collecte sur propriétés foncières et esclaves dans cette Municipalité, soit divisée de manière à fournir deux districts, comme suit: Les 1er et 4me districts formeront le premier district, et les 2nd et 3me districts formeront le second district; et de plus que le Conseil procédera à l'élection de deux collecteurs, conformément à la présente ordonnance, à la prochaine élection des officiers qui devront entrer en fonction le 1er juin 1848, toutes résolutions ou ordonnances à ce contraires sont et demeurent abrogées.

Sur motion de M. Bernard d'amender l'ordonnance ci-dessus, de manière à inclure cette partie du 2d district, comprise entre les rues Champs Elysées, Espagne, Bons-Enfants et la Levée, dans le 1er district, [illegible]

M. Jones demande l'appel nominal.

Oui—M. Bernard, Nicomède, Siewerssen, Meehan et Collins—5; non—MM. De la Rosa, Jones, Farrar, Flanders, Solomon et Page, 6.

Conséquemment l'amendement ci-dessus est rejeté.

[illegible]

Conséquemment l'ordonnance ci-dessus est adoptée.

M. Meehan offre la résolution suivante qui est adoptée.

Résolu que les sergents de la police du jour et de nuit de cette municipalité soient élus par le Conseil à sa prochaine séance.

M. Collins offre la résolution suivante qui est adoptée:

Résolu qu'un comité composé de trois membres soit nommé afin de rapporter à ce Conseil à la prochaine seance, le montant du salaire qui devra être payé à chaque officier ou employé de cette municipalité pour l'année commençant le 1er de juin 1848.

Sur motion, le président nomme MM. Collins, Jones et Nicomède du susdit comité.

M. Jones prévient le Conseil qu'il a l'intention de présenter une ordonnance reinstituant la place de surintendant des écoles publiques.

M. Siewerssen présente la résolution suivante qui est adoptée:

Résolu que le trésorier soit et demeure autorisé à payer sur le mandat du Maire à F. Engelman, gardien du workhouse, la somme de $36 pour le salaire qui lui est dû pour le mois d'avril.

Sur motion, le Conseil s'ajourne à lundi prochain 22 de mai 1848, à 6 heures et demie.
(Signé) P. F. NOGUES, secretaire.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI soir, 19 mai 1848.

Il nous est arrivé cette semaine deux steamer d'Europe. Les nouvelles apportées par le Britannia avaient d'abord fait fléchir le marché, qui cependant s'est relevé devant la teneur plus rassurante de celles du Cambria, arrivées en ville hier. Les ventes de la semaine s'élèvent à 18,800 balles prises pour l'Angleterre et le Nord aux anciens prix.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi.

INFERIOR	3 3/4 @ 4 1/4
ORDINARY	4 1/2 @ 4 3/4
MIDDLING	5 @ 5 1/4
GOOD MIDDLING	5 1/2 @ 5 3/4
MIDDLING FAIR	6 @ 00
FAIR	6 @ 00
GOOD FAIR	00 @ 00
GOOD AND FINE	00 @ 00

TABAC—Ce marché a présenté plus d'activité cette semaine; les ventes comprennent 800 boucauts, mais comme la plus grande partie des opérations ont été tenues secrètes, nous ne pouvons établir nos cotes avec quelque certitude.

SUCRE—Cet article n'a subi aucun changement depuis notre dernière revue. Les ventes de la semaine comprennent 1,000 boucauts, les prix extrêmes sont de 1 3/4 @ 4 3/4 cents; Fair 3 1/4 @ 3 3/4 cents la livre. Il n'y a pas eu de vente sur habitation.

SUCRE DE LA HAVANE—Quelques petits lots ont été vendus aux anciens prix.

MÉLASSE—Ce marché a été très languissant cette semaine, les transactions se sont à peine élevées à 800 barils; l'approvisionnement est abondant, mais se compose en partie de qualités inférieures qui sont presque invendables. Le cours pour les lots de fair à prime est de 15 @ 16 c. et l'inférieur ne peut se quoter au dessus de 12 @ 13 c. le gallon. Depuis quelque temps il n'y a pas eu de vente sur habitation.

PORC—Il y a eu beaucoup d'activité sur le marché durant la semaine qui vient de s'écouler. Les ventes de porc se sont élevées à 4,300 barils aux prix suivants: mess $11 50 a $8 75; prime $7, mess ord. $[illegible]. Le cours regulier en petits lots est de 8 75 @ 7 25 le baril. Les arrivages ont été faibles. Aucune vente importante ne s'est faite dans le porc en grenier: les bons lots de toutes pièces ont valu $2 25 @ $2 50 le quintal.

JAMBON—Peu de transactions durant la semaine, mais les prix sont bien tenus. En raison des faibles approvisionnements, le marché est presque dépourvu de belles viandes. Nous cotons les plates côtés, ordinaire à prime 3 3/4 @ 4 cts; les épaules 2 3/4 @ 2 3/4 cts la liv. On n'obtient les derniers chiffres que dans les ventes par petits lots. Les jambons gras sont abondants et se vendent lentement de 3 3/4 @ 4 cts; ceux sans enveloppes valent 4 3/4 @ 8 cts.

BŒUF—Nous ne remarquons aucun changement important dans cet article. Les ventes faites sont presque toutes de détail, et pour les fournitures de navires: mess de $11 50 a $11 75; prime de $7 12 1/2 $7 37 1/2 par baril; arrivé pendant la semaine, 337 tierçons en baril, expédié dans le même temps 78 barils pour Bordeaux, et 25 pour les ports de la côte, ensemble 47 barils.

GRAISSE—Il y a eu peu de chose de fait sur cet article; les ventes ont eu lieu par petits lots, au prix de 6 à 7 cts par liv.

WHISKEY.—Ce marché a présenté plus d'activité, et les prix se sont légèrement améliorés; les ventes de la semaine comprennent 2,500 barils, de 16 @ 16 1/2 c. par gallon pour le rectifié.

GRAINS—Il s'est vendu cette semaine 22,000 sacs mais au cours de 30 @ 33 c le boisseau, suivant la qualité. Quelques petites ventes de ble ont eu lieu de 87 1/2 @ 95 c. le boisseau. L'avoine s'est vendu de 30 @ 34 c. le boisseau suivant la qualité.

FARINE—Au commencement de la semaine, ce marché était très ferme aux prix de $4 75 @ $5 pour les marques ordinaires; mais depuis quelques jours les prix ont faibli et l'on offre de petits lots @ $4 50.

CHANGE.—Il n'y a pas de changement ni sur le marché étranger ni sur celui du pays. Nous cotons sterling de 3 @ 7 pour cent de prime. New-York à 60 jours de 2 3/4 @ 3 1/2 pour cent d'escompte.

FRET.—Le cours du fret pour Liverpool par navires américains est 9/16 d.; plusieurs engagements ont eu lieu. Les navires anglais prennent de 1/2 a 17/32.

Décédé hier, à 3 1/2 heures P. M., à l'âge de 68 ans, FRANÇOIS DÉSIRÉ DE BRUEYS, natif de l'Ile St-Domingue. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Son corps est exposé à sa résidence, encoignure Remparts et Conti, No. 193. Ses amis et connaissances sont invités à assister à son convoi, sans autres invitations.

De la part de la Famille.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire Trenton, Smith, pr Liverpool.
Ann Rogers, pr Boston.
Persia, Babson, pr Boston.
B C Bailey, Fitz, pr Liverpool.
Gen Parkill, McKown, pr Liverpool.
Barque Jeddo, Miller, pr New York.
Bromham, Roy, pr Cork.
Lady Lilford, Scott, pr Liverpool.
Brick Mary A Jones, Collins, pr Vera Cruz.
Goelette Gov Bennett, Snow, pr Pensacole.
S B Ashmond, Stiles, pr Kingston, Ja.
Macon, Porter, pr Sisal.
Rosine, Belfour, pr Mobile.
Gen Taylor, Meyer, pr Pensacole.
Tallahassee, Ashley, pr St Marks.
J W Gandy, Townsend, pr Philadelphie.
Lois, Milligan, pr Pensacole.
Sloop Wm Ebbett, Pennell, pr Pensacole.

ARRIVÉS.

Navire Palmyra, Byrne, de Boston.
Ferriere, Gridon, du Havre.
Constantine, Smith, de Liverpool.
Maid of Orleans, Dennis, de New York.
Colombo, Pray, de Mobile
Ferax, Nowland, de New York.
Barque Bachelor, Page, de Richmond.
Geo Henry, Cross, de Boston.
Tedesco, ——, de Mobile.
Brick Pulaski, Norris, de New York.
Josephus, Pitcher, de Savannah.
Mary Jane, Hassy, de Tampico.
Adams Gray, Collins, de la Havane.

—STEAMERS.—
Oregon, Hiern, de Mobile.
Mobile, Button, de Mobile.
Hecla, Scott, de Tunica.
Clarksville, Holmes, de Memphis.
A Fulton, Fulton, de St-Louis.
Luna, Hart, de Bayou Sara.
Corinna, South, de Tallahassee River.
Duchess, Wade, de Cincinnati.
Ben Adams, Hunt, de Leflore.

Au bas du fleuve et montant.
Navire Caledonia, Brander.
Deux barques dont on ne connait pas les noms.

MEMORANDA.

Le navire Jane, parti de ce port pour Liverpool, a été rencontré le 8 du courant, par la latitude 31 longitude 68.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Caledonia	pour Boston,	Samedi 6 mai.
Hibernia	pour New-York,	Samedi 13 mai.
Niagara	pour Boston,	Samedi 20 mai.

D'AMERIQUE.

Caledonia	de Boston,	Mercredi 31 mai.
Hibernia	de New-York,	Mercredi 7 juin.
Niagara	de Boston,	Mercredi 14 juin.

LISTE DES NAVIRES

Expédiés, partis ou en charge pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE.

Navire Hanover, Rogers .... annoncé en avril
Navire Lorena .... annoncé en avril
Navire Brunswick .... annoncé en avril
Navire Havre, Ainsworth .... parti le 9 avril
Navire Oregon, Healey .... parti le 9 avril
Navire Ellen Brooks .... parti le 14 avril
Navire Vesta, Soubry .... parti le 3 avril touchant .... à la Martinique
Navire Seth Sprague, Wadsworth .... partant en avril
Navire Lyons, Frank .... parti le 7 avril
Navire M. Livingston, Barstow .... parti le 27 mars
Navire Pescatore, Bourdin .... partant le 25 mars
Navire Europe, Mercier .... parti le 3 mars

BORDEAUX.

Navire Oscar, Labo .... partant le 25 mars
Navire Nestor, Snow .... partant en mars
Navire Cato, Bertrand .... chargeait le 15 mars
Navire Clarisse Perkins, Denison .... parti le 2 avril

FALMOUTH.

Navire Tyrone, Butler .... parti le 20 mars
Navire Vespasian, Wells .... parti le 17 fév
Navire Eliza Thornton, Little .... parti le 20 mars
.... via, Trapani

MALAGA.

Barque Carmen .... partie le 20 fév
Brick Industria .... chargeant le 20 fév

[illegible]

LA REVUE DES DEUX MONDES.

☞ Publication européenne importante par le nom de ses redacteurs et le mérite des travaux qu'elle publie, est le recueil le plus complet et le mieux informé. Les sciences, les lettres, les arts, la politique y sont traites avec éclat, et les questions d'économie politique y sont abordées par des hommes dont le nom est connu dans les deux hémisphères; ainsi MM. Michel Chevalier, Rossi Léon Faucher, traitent tour à tour ces questions de commerce, de libre échange, de relations internationales, qui intéressent à un si haut point un ce moment tous les esprits sérieux de l'Amérique aussi bien que de l'Europe. Les philosophes et les écrivains américains sont appréciés dans la Revue des deux Mondes par des écrivains qui ont fait une étude spéciale de la société et de la littérature américaine. Nous citerons entre autres les travaux de MM. Philarète Charles, Montegut, &c. Par une transaction particulière conclue entre nous et l'administration de la Revue des deux Mondes, nous tiendrons à la disposition de nos abonnés, à un prix très modéré, chaque numéro de ce recueil, dont nous annonçons le sommaire dans notre journal.

RASGO DE GRATITUD.

Señores Redactores de la Abeja de Nueva-Orleans.

Estimaré de la bondad de Vmds, se sirvan insertar en el primer número de su apreciable periódico las siguientes lineas a lo que le quedará reconocido su atento servidor. Q. B. S. M.

Al separarme del pais, en virtud de compromisos literarios, que me conducen á la República Mejicana, seria un ingrato, sinó manifestase publicamente mi profunda gratitud al Señor Dn. Manuel Blasco de este comercio. El señor Blasco se portó con el suscribe como un caballero, y su recuerdo vivirá eternamente en su corazon. El señor Blasco es digno del aprecio de los hombres sensatos, el señor Blasco no protege la vagancia y los vicios condenados por todo pais civilizado; pero si, ampara al desvalido que sea laborioso y de buenas costumbres.

Soy *independiente* para alabar ó deprimir; no dependo ya del señor Blasco ni le adulo. La publicacion del presente articulo me hallará en el seno de las olas.

JOSÉ CARLOS CURRO,
Ex-redactor del Noticioso y Lucero de la Habana.

RESTAURANT DU CADRAN BLEU.

LES soussignés ouvriront lundi prochain, le 22 mai courant, à l'encoignure des rues Dorsière et Douane, un RESTAURANT, ou ils serviront à la carte des déjeuners et dîners. Les amateurs y trouveront bonne chère, bons vins, un service prompt et attentif. Les propriétaires ne négligeront rien, afin de rendre leur établissement digne d'être fréquenté par les personnes les plus délicates.

Il y a au premier étage des petits salons pour les parties privées. AUGUSTE COUDREAU. JEAN ASSANT.
20mai—2f

A LOUER OU A VENDRE. Livrable le 5 juin prochain, la belle MAISON haute, située rue Bourgogne, No. 251, connue depuis longtemps comme "Lycée Louisianais." Pour les conditions, s'adresser au No 230, rue des Remparts, ou No. 15, rue Royale. 20mai—7t

A VENDRE—Une étendue de terre face au Bayou Maringouin dans la paroisse d'Iberville, en partie Etat, désigné sous les sections Nos 36, 37, 38, 39 et 40 dans le Township No. 8, range No. 9 Est, contenant en tout 840 11/100 acres. Pour plus amples informations, s'adresser à A. MILTENBERGER, 15 rue Royale. 20mai—3f

ECRITURE.

MM. DOLBEAR, rue de Chartres, No 29 et No 15, rue du Camp. Cette classe d'écriture sera ouverte pendant l'été et l'automne, afin de préparer les élèves à remplir les emplois disponibles à l'ouverture des affaires. Tous les élèves invités continuer leurs études jusqu'à ce qu'ils possèdent une main sûre et une écriture expéditive. Heures des classes, de 9 à 11 heures A. M., de 4 à 6 et de 7 à 9 heures P. M.

A vendre plumes en or de Dolbear. 20 mai

Aux contribuables de la 3ne Municipalité et à ceux qui doivent pour les banquettes en bois.

LE soussigné a en sa possession des fonds pour payer ce qu'il est dû à ceux qui ont fourni aux banquettes et à ceux qui ont à payer à la Municipalité No. 3.
J. F. FAUREA, No. 34, rue Royale
25av—1m16e

REÇU par le navire Rossall, du Havre, 200 douz. chemises couleur, ayant droit au drawback, à vendre par A. PAVILLIER, 20mai. 21 rue St-Louis. [illegible]

MADRAS.—Des madras véritable,—10 malles madras, véritable, derniere mode, 10 malles Dessins [illegible]. En debarquement à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 20 mai. 21, Magasins.

VEAUX cires—2 caisses veaux cirés, en debarquement du navire Remittance, du Havre, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 20 mai. 21, Magasins.

BAREGE grande nouveauté—1 caisse barege nouveau dessin, à vendre par H. DEGOER & RIFFLARD, 20 mai. 21, Magasins.

OMBRELLES nouvelles, en debarquement du navire Remittance, du Havre—1 caisse ombrelles doubles mexicaines, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 20 mai. 21, Magasins.

SUCRE de la Havane—250 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN, 20 mai. 73 1/2, rue des Magasins.

CAFÉ—300 sacs de la Havane et de St. Yago, à vendre par L. CANTIN, 20 mai. 73 1/2, rue des Magasins.

DOUBLONS espagnols, à vendre par L. CANTIN, 20mai. 73 1/2, rue des Magasins.

INDIGO de Guatemala, à vendre par L. CANTIN, 20 mai. 73 1/2, rue des Magasins.

TABAC—200 balles Vuelta de Abajo et Cuba pour capes et tripes, à vendre par L. CANTIN, 20 mai. 73 1/2, rue des Magasins.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures qualités, toujours en mains et à vendre par J. M. CABALLERO, 20mai. 32, Vieille Levée.

CIGARES PRINCIPES—Qualité supérieure, marque du steamboat, en déchargement du brick Titi, et à vendre par J. M. CABALLERO, 20mai. 32, Vieille-Levée.

CIGARES REGALIAS—33,000 cigares regalias en déchargement du brick Titi, de la Havane, et à vendre par J. M. CABALLERO, 20mai. 32, Vieille-Levée.

GOUSSES DE VANILLE—15 caisses, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 20mai. 32, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—40,000 regalias la Victoria, en debarquement du brick Adams Gray, à vendre par B. VALLS, 20 mai. 37, Commune.

Aux Capitaines de Steamboats,

UN grand assortiment de carreaux à feu de différentes dimensions de 9 à 36 pouces; quelques uns sont nivelés pour les bouilloires de steamboats. A vendre par ALFRED KEARNY & Co. 20mai. 98, rue des Magasins.

A VENDRE—Un joli brick d'environ 150 tonneaux, portant de 1,500 à 1,700 barils, presque neuf, et à vendre par ALFRED KEARNY & Co, 20mai. 98, rue des Magasins.

SOUDE—20 barriques, à vendre par ALFRED KEARNY & Co, 20mai. 98, rue des Magasins.

HUILE DE PALMA CHRISTI—16 barriques, à vendre par ALFRED KEARNY & Co, 20mai. 98, rue des Magasins.

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné, dans la nuit du dimanche 14 mai courant, le nègre MOISE, âgé de 25 ans, taille d'environ cinq pieds 2 pouces; il était vêtu d'un pantalon et d'une chemise de cotonnade et sans gilet. Ce nègre est très gras et a les lèvres très épaisses.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geoles de la ville, ou le ramènera chez DESDUNES POINCY,
20 mai ☞ Rue Dumaine, entre Levée et Condé.

Aux Marchands, Habitants et Médecins de la campagne.

ON trouve toujours chez le soussigné des médicamens, drogues, produits chimiques, instrumens de chirurgie et autres, &c., &c., garantis de première qualité et à des prix modérés; il a des relations directes avec les premières maisons d'Europe et du Nord, et peut en tout temps fournir des remèdes très frais, n'en demandant que de faibles quantités à la fois, souvent renouvelées.
A. A. PEYCHAUD,
21jan—1an 123, rue Royale.

VIN—10 barils vin Xerès.
50 dame-jeannes très vieux Cognac supérieur.
100 paniers guignolet d'Angers.
150 caisses carises à l'eau-de-vie.
25 do marasquino.
25 do eau de-vie de Dantzig.
75 do liqueurs superfines assorties.
100 do vin rouge.
3000 demi-boites sardines à l'huile.
2000 do maquereaux à l'huile.
100 do truffes.
50 boites pâtés truffés assortis, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
8 mai—1m 99, rue de la Douane

MAGASINAGE.

LES soussignés offrent au public six magasins d'entrepot, tous à l'epreuve du feu, situés dans la Seconde Municipalité, à très peu de distance des Wharfs de débarquement pour les bateaux à vapeur et les chalands.
Magasin de l'Union.—Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre-Dame.
Magasin de l'Ouest.—Coin Julie et Fouchet.
Magasin du Pelican.—Rue du Commerce, coin Girod et Notre-Dame.
Magasin du Croissant.—Nouvelle-Levée, entre les rues Gaiennie et Suzette.
Magasin du Phénix.—Rue Tchoupitoulas entre St. Joseph et Julie.
Magasin-succursale.—Rue Notre-Dame, entre Tchoupitoulas et Magasins.
Ces magasins sont prêts à recevoir les marchandises de l'Ouest, à bas prix, dans des salles séparées; d'excellents ouvriers sont constamment employés de manière à faciliter l'entrée et la sortie. On garantit la régularité et la promptitude.
11oct EMERSON, TOURNÉ & Co., [illegible] Tchoupitoulas

[illegible]

TH. MOREAU, Parfumeur,
Encoignure Royale et Toulouse.

DANS le désir de diminuer son stock de marchandises, après relevé de son inventaire, offre à vente en gros et en détail, les articles suivants, dont il est facile de voir que les prix ont été fixés bien au dessous du cours, savoir:

		Douzaine	Grosse.
Crème de Perse en pot de verre,		90 cts	10 "
Pommade fine do do		90 "	10 "
do de concombre pots de fayence,		$1 25 "	14 "
do surfine pots porcelaine,		3 00 "	30 "
do moëlle de bœuf do		3 00 "	30 "
do graisse d'ours do		3 00 "	30 "
do du lion do do		3 00 "	30 "
Cold cream		3 00 "	30 "
Savon onctueux pour la barbe, 30 cents la pièce		2 50 "	
do Guerlin do 30 c. do		3 50 "	
do crème d'amande do 30 do		2 50 "	
Poudre de riz,		0 25	
Eau de cologne en litre bouché,		7 00	
do demi litre do		4 50	
do quarts do do		2 25	
do 1/8 do,		1 25	
do en couleurs,		6 00	$6"
Vinaigre de rouge,		1 00	
Eau de-vie de Lavande,		2 50	
Eau de Botot,		8 00	
Eau dentrifice,		3 00	
Opiat pour les dents,		1 50	
Corail do do,		75	
Odontine do de J. Pelletier,		8 00	
Elixir odontalgique do		8 00	
Huile antique modele rond,		1 50	
Cosmétiques,		40	
Selemite pr teindre les cheveux,		3 50	
Vinaigre de Vincent Bully,			
Eau de fleur d'oranger,			
Pommade à la livre,			
Eau de cologne au gallon,			

Ainsi qu'une très grande quantité d'autres articles de parfumerie. Constamment en magasin un assortiment complet d'articles pour coiffure.

AUSSI—Appareils gazogènes de Briet, pour faire instantanément l'eau de seltz, les limonades gazeuses, &c. Prix des piastres. 15 mai ☞

PERDU ou égaré un billet tiré par John Davis, à l'ordre de feu William Wessel, pour la somme de deux cent soixante dix piastres, du 1er décembre dernier. Le paiement du dit billet ayant été arrêté, ne peut être d'aucune utilité à celui qui l'aurait trouvé. Une récompense raisonnable sera donnée à quiconque le rapportera chez HENRY WESSEL, administrateur de feu Wm Wessel, rue de la Nlle-Levee, entre Orange et Race. 19mai

Perdu ou volé—$4729 65.

LE public est notifié de ne pas négocier cinq billets à ordre tirés par G. Pascal à l'ordre de F. Pascal, endossés par ce dernier ainsi que par F. Corrjolles. Les dits billets sont datés "Nouvelle-Orleans le 11 avril 1848", en la somme de $945 93 chaque, et échéant à 1, 2, 3, 4 et 5 ans. Ces billets étaient déposés entre les mains du soussigné et le paiement en a été dûment arrêté.
Nouvelle Orleans, ce 8 mai 1848.
HENRY St. PAUL,
9 mai—1m 1pa 60, rue Royale.

JUMENT ECHAPPÉE—Mercredi soir, une jument alezan s'est échappée de l'écurie du soussigné, rue de la Vieille Levee, entre Hopital et Quartier, No. 173. Elle a une étoile blanche au front; le pied gauche de derrière blanc; elle avait une corde au cou. Une récompense raisonnable sera donnée à celui qui la ramènera au soussigné.
19 mai J. P. SIMON.

SARDINES à l'huile—15 caisses, contenant des boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes, de la marque connue de Delbe & Co, ayant droit à l'exportation. 1000 boites, 6000 demi do, 2000 quarts do, en magasin et à vendre par R. D. GRATIAA, 19 mai. 33, rue Natchez.

REÇU par les derniers arrivages: 100 caisses vin rouge Gruau Larose, Latour, Lafitte et Margaux en bouteilles et demi bouteilles. 50 caisses fraises et fruits au jus. 200 do vin ordinaire Lafitte, Margaux, Leoville et St Julien. 10 paniers Champagne "Cordon vert", 1/2 bout. 40 barriques vinaigre blanc. 10 do vin de Xerès, qualités assorties. 100 quarts do do do. [illegible] 6 quarts de pipe Cognac, de preuve J J Dupuy. 8 caisses pâtes truffes en boîtes, demis et quarts. 200 boîtes cèpes et champignons. [illegible] do petits pois. [illegible] do do au naturel. 300 do truffes au naturel. 300 do do, à vendre par R. D. GRATIAA, 33, rue Natchez.

CHAMPAGNE—200 paniers de la marque "Ducal Grand" et Couronne, en debarquement du navire Rockall, venant du Havre, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 19 mai. 34, Vieille-Levée.

EAU DE VIE de J. J. Dupuy, de preuve, en demi-quarts de pipe, à vendre en magasin ou à la cuif de la douane par RAYMOND CAHUZAC, 19 mai. 34, Vieille Levée.

VINS en caisses—100 caisses différents marques de vins en entrepôt, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 19 mai. 34, Vieille Levée.

SUCRE blanc de la Havane, en débarquement du brick Tit, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 19 mai. 34, Vieille Levée.

CERISES à l'eau de vie—100 caisses, de Bordeaux, récemment importées, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.

SANGSUES D'ANGLETERRE—Mortiers et pilons de Wedgwood. Entonnoirs assortis, do. Capsules en porcelaine, do. Ammoniaque concentré. Calomel à la vapeur. Onguent mercuriel, et onguent mercuriel. Sirop de Naples, d'Asting. Noir de fumée. Extrait de quinine composé. Carbonate de fer précipité. Chlorure de chaux, en barils et en barillets. Baume de Valériane Seitlitz. Fleurs de lavande et de romarin, &c. &c. par H. BONNABEL, 19mai. 37, rue Tchoupitoulas.

ACIDE sulfurique en excellent ordre; do nitrique et do muriatique; huile d'origan et couverte; esprit de nitre dulcifié; quinine; iodide de potassium, &c. &c. &c. en debarquement et à vendre par H. BONNABEL, 19mai. 37, rue Tchoupitoulas, enc. Natchez.

EN débarquement—Balles de genièvre en balles; absinthe en herbe; hyssope do; mélisse do, persil; camomille en bouquets; do de muguet; do de cardamome, et à vendre par H. BONNABEL, 19 mai. 37, rue Tchoupitoulas.

HUILE de Palma Christi, 1re qualité, en barils, à vendre par H. BONNABEL, 19 mai. 37 Tchoupitoulas.

BEURRE de cacao et jus de citron, en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, 19mai. 37, rue Tchoupitoulas.

LES soussignés offrent à vendre en debarquement du navire Alesto venant du Havre, les articles suivants: Basques, gris et couleurs, assortis pour femmes et fillettes, Bas filoselle, diverses qualités, Mouchoirs batiste de toutes qualités, Gants coton mi-doigts, Ombrelles grandes nouveautés, Cols mousseline brodée, garnis et montés, Corsets de tous les genres, Parapluies soie noire et couleurs, Peignes buffle, imitation buffle et corne, Bonnets de soie noire, Bas coton blanc, pour femmes, Gants filet, mitaines do, Bretelles soie, nouveauté, Do gilets, double pates, boucles dans le tissu, Voilettes noires et blanches, Bracelets, boutons et chaines, articles nouveauté, Pommade, pots porcelaine et pots de verre, Huile et extraits divers, boutons de nacre et bouteilles divers.

En magasin un assortiment très varié de beaucoup d'autres articles, un assortiment de vine, liqueurs, huile, cognac, madère, fruits à l'eau-de vie etc.; de plus les médicaments et ouvrages pour suivre la méthode de F. V. Raspail.
F. & J. LACOSTE,
4 jan 105, rue Royale, entre Conti et St-Louis

A Vendre par le soussigné:
600 fromages tête de mort.
30 douzaines boites d'une livre, gelée de gouyave; 100 boites cèpes à l'huile.
100 do champignons; 100 demi do cèpes.
100 demi do champignons; saucissons de Lyon.
Olives farcies; 30 meules fromage Gruyère.
25 fromages pâte grasse français.
Un grand assortiment de comestibles pour familles, aux prix les plus réduits.
Patés de St.-Louis (Missouri),
Galantine de dindes, en grandes boites, demi boîtes et quarts de boites.
Pâtés de poules de prairie en grandes boites, demi boites et quarts de boites.
Pâtés de perdreaux en grandes boites, demi boites et quarts de boites.
Conserves de marine, convenables pour les voyageurs. J. FISSE,
17 mars enc. Royale et St Pierre

J. LEVOIS,
No. 68, rue de Chartres.

OFFRE à vendre en débarquement des navires Antwerp, Pie IX et Franconia, du Havre, les marchandises suivantes:
2 caisses chapeaux paille, fantaisie pour hommes.
[illegible]
A vendre par J. LEVOIS,
25 fév 68, rue de Chartres.

J. FAIVRE
& J. B. ALLOVON,
[illegible]

$1000 de Récompense.
Très intéressant aux Mères.

☞ Sirop carminatif et astringent du Dr Bulling, nommé le grand remède du Sud, et recommandé par les médecins les plus éminents, comme infaillible dans les cas de diarrhées, choléra des enfans, dysenteries et choléra morbus.

Extrait d'une lettre d'un medecin justement estimé.

PAROISSE CONCORDIA La., 28 mars 1848.

Considérant le sirop carminatif de Bulling, comme le remède le plus extraordinaire qui ait été découvert jusqu'à ce jour pour les cas de choléra d'enfants, je viens vous prier de m'en expédier six bouteilles. Depuis quelques mois cette maladie règne assez sévèrement dans cette partie de la Louisiane, et je ne fais que rendre justice à votre remède en déclarant que, dans plus de vingt cas différents, il a produit un effet merveilleux et presque instantané; il est en outre si agréable au goût que les enfants aiment beaucoup à le prendre.

Je suis avec respect,
J. B. BONARD, M. D.

Du Dr Seymour Halsey, chirurgien dans l'armée des Etats-Unis, et du Dr Thomas J. Harper, de Vicksburg.

Je certifie que pendant les trois dernières années qui viennent de s'écouler, j'ai fréquemment fait usage du sirop du Dr Bulling pour les maladies dites choléra d'enfant, et pour les cas de diarrhées chroniques, parmi les personnes de tout âge. Je n'hésite donc pas à recommander cette préparation comme un des meilleurs remèdes que j'aie jamais employé.
SEYMOUR HALSEY, M. D.

Je confirme le certificat du Dr Halsey, donné ci-dessus. THOMAS J. HARPER, M. D.

A vendre en gros et en détail par le propriétaire, O. O. WOODMAN, Vicksburg, Miss.

Dépôt du Sud et agence en gros, chez D. HANSBROUGH, 78, rue du Camp.

A vendre chez WELD & Co. 78, rue du Camp; SICKLES & Co, 94, rue des Magasins et 40, rue du Canal; NATHAN JARVIS & Co. 20, rue Commune, A OLIVER & Co, encoignure Bienville et Chartres; G. N. MORRISON, 12, rue des Magasins; J. WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres; J. LLADO, 27, rue Condé entre Ste-Anne et Dumaine. 11mai

Remède magique de Dalley.

☞ Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.

Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orleans. 13 mars ☞

AVIS.

LE steamer anglais TAY, capitaine Sharp, de la Vera Cruz, arrivera à l'île aux Vaisseaux, le samedi 20 courant, et partira le même jour pour Southampton (Angleterre), touchant à la Havane, Nassau et Bermudes.

La malle et les passagers pour l'Europe et les Indes occidentales, seront transportés au steamer anglais par le rail road du Golfe du Mexique, au débarcadère de Proctor, sur le lac Borgne, et de là par le steamer Bolivar, capt. Henderson.

Prix du transport, $3.

Pour les visiteurs se rendant au steamer anglais et retour en ville, $6.

Des passeports doivent être pris pour la Havane, chez le consul espagnol, rue St-Louis, 164.

Les passagers sont invités à se rendre au dépôt du rail road à 9 heures, samedi, 20 courant.

Les lettres et les journaux doivent être deposés au bureau du consul anglais, avant 5 heures le 19 courant.

Pour plus amples informations, s'adresser en l'absence de M. G. Musson, au bureau de A. Gordon, No 6, Front Levee. G. MUSSON.
16mai Contrôleur.

Grenadiers Gardes d'Orléans.

ATTENTION!!!
Revue d'Inspection.

La compagnie prendra les armes dimanche prochain le 21 mai, à 8 heures du matin, pour une revue d'inspection. Equipement complet, pantalon blanc. Rendez vous à l'Arsenal et soyez ponctuels.

Par ordre du capitaine,
F. T. BOURNOS.
16 mai Sergent-major.

Voluntarios Catalanes de la Luisiana.

ATENCION!

La Compañía se reunirá el domingo 21 del corriente a las ocho de la mañana, con uniforme completo y pantalon blanco, en el paraje de costumbre, para una revista de inspeccion. Se recomienda la mayor puntualidad.
Por orden del Capitan,
CAYETANO FACHE.
15 mayo Sargento 1o.

CAZADORES DE ORLEANS.

ATENCION.

La Compañía se reunirá el domingo 21 del actual, á las ocho y media de la mañana, con uniforme completo y pantalon blanco, en el paraje de costumbre, para pasar á una revista de inspeccion en la Plaza de Armas. Siendo esta revista de suma importancia se recomienda la mayor puntualidad á todos los miembros activos de la expresada Compañía.
Por mandado del Capitan,
18mayo JOSÉ OTERO, Sargento 1o.

Aux Habitans Sucriers.

A VENDRE—Un moulin à sucre vertical, cylindre de 26 X 30. Chaudières à sucre de dimensions assorties, en fer fondu et battu, par WYLIE & EGANA.
8 mai 20 Vieille Levee encoig. de la Douane

Changement de Domicile.

MME FERRIOT, accoucheuse, a transporté son domicile à l'encoignure des rues Chartres et Toulouse, No 100, au-dessus de la grocerie, la porte d'entrée rue Toulouse. 2 mai—15

A vendre pour cause de départ.

UN CAFE ET GROCERIE bien achalandé, situé au-dessus des casernes, 3me Municipalité. Pour les conditions, s'adresser à F. GINLEY fils, au No 136, Vieille Levee, ou sur les lieux. 5 mai—12

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—55 caisses actuellement en débarquement du navire Kentucky, et à vendre par G. W. DUNBAR,
17mai 26, rue de la Douane.

Calendrier du Jardinier.

SEMEZ EN MAI.

Betteraves,	Laitues,	Poirée,
Haricots,	Lentilles,	Radis,
Choux,	Melons,	Roquette,
Carottes,	Moutarde,	Squash,
Concombre,	Gombo,	Tomates,
Mais,	Panne,	Salsifis,
Brocolis,	Pois,	Giraumons.

A vendre, un grand assortiment des graines ci-dessus au magasin de WM. DINN.
2 mai No. 11, rue Commune

BAINS SULFUREUX ET DE VAPEUR.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il continue à préparer et administrer ces Bains dans le local où se trouve sa fabrique de parfumerie, rue Saint-Louis, No 283, entre les rues Villeré et Robertson.

L'efficacité de ces Bains est déjà connue dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurigo, les dartres, la teigne, &c. &c. On s'en est servi avec un succès remarquable contre d'autres maladies très souvent rebelles aux ressources de l'art, comme les rhumatismes anciens, la goutte atonique, la paralysie, les scrofules, les engorgements des glandes, du sein, ceux des ganglions lymphatiques et des articulations. Des médecins distingués en font les plus grands éloges et les prescrivent journellement dans les maladies invétérées, qui réclament l'emploi d'un agent sudorifique puissant. Les succès obtenus par cette méthode de traitement sont confirmés par le laps de temps qui s'est écoulé depuis la guérison des malades.

Le soussigné espère que les soins qu'il a mis à satisfaire les personnes qui ont honoré son établissement de leur patronage, lui procureront pour l'avenir la confiance des malades dont le traitement réclame l'application des bains sulfureux ou de vapeur. F. MAUBERRET.
15mai—1an

HOTEL DE BILOXI.

Cet Hôtel, situé sur la propriété de John Nixon, sera ouvert aux pensionnaires et baigneurs le 8 juin 1848. Toutes les dispositions et améliorations nécessaires ont été faites afin d'y recevoir convenablement les personnes qui voudraient le visiter. On y trouvera aussi une buvette, un billard et des écuries pour les chevaux. Les personnes qui désireraient retenir des chambres à l'avance pourront s'adresser au soussigné, à Biloxi.

A dater du 20 courant, on pourra y recevoir des pensionnaires, mais la maison ne sera régulièrement ouverte qu'à l'epoque indiquée ci-dessus.
18mai—1m JOHN W. NIXON.

GRAND MARAIS.

MADAME THEODORE, 199 rue Royale, entre St-Pierre et Orleans, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orleans que voulant liquider son stock de marchandises sèches, elle les donnera au grand rabais, savoir, des indes à 12 1/2 cents la yarde bon teint,

Mousseline blanche, brodée en blanc et en couleur, à $3 50 la robe,

Barèges nouveau gout, à $5 00 la robe,

Jaconats français et mousseline do imprimées, à 25 cts la yarde,

Jaconats anglais à 15 cents la yarde,

Indiennes anglaises garanties bon teint, à 10 cts l'aune,

Mouchoirs batiste, garanti $1, à 30 cents, do à $9 cents, gants filet égyptiens à 75 cents, do à 50 cts, ombrelles soie couleur à $1 50 et $2 25, chemisettes riches à marabouts à $1 50 et $2 00. Ces articles ainsi que beaucoup d'autres dont la description serait trop étendue. 8 mai—30f

DRAPS et casimir ayant droit au drawback, convenables pour le Mexique — 5 balles draps et casimir assortis, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD,
8 av 21 rue des Magasins,

EPICES—100 sacs piment, 3000 courons de casse en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
15 mai 68, rue des Magasins.

MAQUEREAUX—300 barils No 3, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
15 mai 68 rue des Magasins.

CAFE de Java—400 sacs, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
15 mai 68 rue des Magasins.

DENIMS—50 balles, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
15 mai 68 rue des Magasins.

CORNICHONS—200 caisses en jarres de 1/4, 1/2 et 1 gallon, en magasin et à vendre par DE FOREST & CO,
15 mai 26 rue de la Douane.

CONSERVES—80 caisses bœuf à la mode, rotis, venaison, saumon, mis en boites hermétiquement fermées, et convenables à tous les climats, en magasin et à vendre par DE FOREST & CO,
15 mai 26 rue de la Douane.

VIEUX VINS—6 barriques vin Médoc (Pontet Cannet) vieux.
10 barriques vin St Lourie Médoc.
6 demi do do blanc do vieux Sauterne 1840.
En débarquement de la barque Cronstadt, et à vendre par A. CAZENAVE,
9 mai 34, rue Vieille Levée.

COUVERTURES—[illegible]

[illegible]

TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
99, rue de la Douane

[illegible]

AVIS.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 1er mai 1848

A UNE assemblée des Directeurs, il a été résolu qu'à l'avenir cette Compagnie fera au comptant une remise de dix pour cent, sur toutes primes qui lui seront payées pour risques de feu, maritimes et de navigation intérieure.
J. TUYES,
1er mai—30 Secrétaire

AVIS.

Bureau de la Compagnie de Navigation d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 8 mai 1848.

A L'ASSEMBLEE des Actionnaires qui a eu lieu le 6 courant, un petit nombre seulement se trouvant present, il a été résolu:

Qu'une nouvelle Assemblée sera convoquée, laquelle sera tenue le lundi, 22 courant, au bureau de la Compagnie, encoignure rue Franklin et promenade Carondelet, à 5 heures de l'après midi.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'être ponctuels. VE. BURTHE, Président.
9 mai G. LEGENDRE, Secretaire.

WM. L. BURGESS & Co.,
Marchands Commissionnaires.
Marchands de Foin, Maïs, Avoine, et Produits de l'Ouest.
No. 11, Front-Levée,
Entre les rues Douane et Bienville,
NOUVELLE-ORLEANS.

☞ Une attention toute particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises.
3 mai

UN monsieur et sa dame désireraient louer un logement garni composé d'un salon et d'une chambre à coucher, et avoir un domestique mis à leur disposition. Les personnes qui pourraient disposer d'un logement semblable et qui seraient aussi disposées à leur fournir le déjeuner, le diner et le thé devront adresser une note, boite M. 119, bureau de la Poste, en donnant les conditions. 18 mai—6

RULH,
PHARMACIEN,
A TRANSPORTÉ SA PHARMACIE, ENCOIGNURE DAUPHINE ET URSULINES.
18 mai.

QUINCAILLERIE A BON MARCHÉ.

AYANT acheté de M. Fs Pascal le fonds de son magasin de quincaillerie, situé au No 55, rue de la Vieille-Levee, j'invite MM. les habitants, marchands de la campagne et entrepreneurs, à venir visiter mon stock; désirant le réduire de moitié, je vendrai une grande partie des marchandises au-dessous du prix coutant.
3mai—1m3pe GABRIEL PASCAL.

AVIS.—Les soussignés nommés en vertu d'un ordre de la 1ère Cour de District, commissaires pour l'ouverture de la rue de l'Esplanade depuis la rue Johnson jusqu'au bayou St Jean, et pour faire une estimation juste et équitable de la perte ou du gain qui peuvent en résulter pour les propriétaires des terrains et bâtisses requises pour la dite ouverture, ainsi que de la dépréciation ou plus valeur qu'en éprouveront les terrains et maisons situés dans le voisinage immédiat de la dite rue ou y faisant face, donnent par ces présentes avis à toutes personnes y intéressées, qu'ils ont déposé, le 29 avril, au greffe de la dite Cour, le dit tableau d'estimation avec un plan y annexé, lequel tableau sera exposé conformément à la loi, pour être examiné par les parties intéressées pendant vingt jours, après lesquels il sera présenté à la dite Cour pour être confirmé, et homologué. Et toute personne qui aurait des objections à faire devra les présenter par écrit au dit tableau, devra les présenter au greffe de ladite Cour dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, déduire les raisons par écrit.
PHIL. GUESNON,
J. B. LIVAUDAIS,
E. A. BIENVENU,
Commissaires.

POIS VACHE—Graines de la Caroline—300 sacs débarqués depuis peu du navire G. Hatfield, de Charleston, choisis pour le Sud, et pour le soussigné, à qui il faut s'adresser.
50 barriques riz de première qualité, à vendre par BARELLI & Co,
15 mai—6 61, rue de la Commune.

Toile à chemises et de ménage.

AYANT en main, pour la saison d'été, trop de toiles de ménage, nous vendrons à partir de ce jour dans notre magasin, au comptant, avec un rabais de 25 0/0 de réduction sur les prix courants.
P. & E. REILLY,
18 mai—4 Encoignure Royale et Canal.

MUSIQUE—Perle d'Or, valse par Herz.—Lola di Chamouni, transcription par Herz—Introduction et variations pour piano sur l'air favori "Le Franc mit Sein des liebevollen Becher", par Herz.—La Mélancolie, par Fr. Prume, en forme de fantaisie pour piano, par Henri Herz.—Don Pasquale, fantaisie, Rosalya—Souvenir de Debonbrinne, grande valse brillante, par Burgmüller.—La Sirène de Sorrente, grande valse brillante, par F. Burgmüller;—Robert Macaire toujours, les Etudiants de Paris, chanté par Sign. Valtellini.—A vendre au magasin de musique de P. MAYO,
1e mai—3 5, rue du Camp.

L'IMAGE.

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE D'EDUCATION, D'INSTRUCTION ET DE RÉCRÉATION.

L'IMAGE paraît une fois par mois en une livraison de 32 pages grand in 8o, ornées d'un grand nombre de gravures sur bois pour l'intelligence des sujets.

Les abonnements partent du commencement de l'année 1847.—(L'année 1847 est complète.)

Les premiers souscripteurs recevront à titre de prime 2 volumes d'une charmante collection connue sous le titre de NOUVEL AMI DES ENFANS, par M. Saint Germain Leduc.

Cette faveur est étendue aux personnes qui en achetant le volume de 1847 (qui est en vente) s'abonneront à l'année 1848, dont le premier No. est paru.

Le prix de l'abonnement est de $2 50 par an d'avance. On ne souscrit pas pour moins d'une année.
VICTOR HEBERT.
18 mai 149, rue de Chartres.

JOURNAL DES CONNAISSANCES MEDICO-CHIRURGICALES—Quinzième Année. Le 2me No (15me mars) du Journal des Connaissances Médico-Chirurgicales vient d'être reçu. On souscrit chez VOR. HEBERT,
1e mai 149, rue de Chartres.

JOURNAL DES DEMOISELLES—Seizième Année.—On souscrit chez VOR. HEBERT, libraire,
18 mai 149, rue de Chartres.

Le Conseiller des Dames.

LE Conseiller des Dames, journal complet des travaux d'aiguille, Revue et Gazette des femmes, rédigé par les sommités littéraires et artistiques, donnant 400 dessins par an, plus des gravures de modes, et des patrons, et des lettres, des dessins de broderies et de tapisseries coloriées à la Gouache, sortant de la maison Sajou. On souscrit chez Vr. HEBERT, Libraire,
18 mai 149, rue de Chartres.

L'abonnement part du 1er novembre 1847.

REVUE PITTORESQUE.—Cinquième année.—Les premiers Nos de la Revue Pittoresque, 5me année, viennent d'être reçus par le soussigné. Souscription $2 50 par an, payables d'avance. Vr. HEBERT, Libraire,
1e mai 149, rue de Chartres.

ECHO DES FEUILLETONS.—La huitième année de l'Echo des Feuilletons est en publication. On souscrit chez Vr. HEBERT, Libraire,
1e mai 149, rue de Chartres.

BOTTES, souliers et brodequins —220 caisses en déchargement des navires Norfolk et Persia et à vendre par R. G. HOBBS,
2 mai 12 rue de la Douane.

VIN DE CHAMPAGNE—En débarquement des navires Remittance et Roskall, du Havre, 320 paniers Champagne en bouteilles et 1/2 bouteilles, ayant droit au drawback, à vendre par AUG MOLIER,
18mai—6f 90, St Louis.

SARDINES A L'HUILE—En débarquement du navire May Flower, du Havre, 3,000 boites et 1/2 boites sardines à l'huile, de la marque bien connue B. Guilloux, ayant droit au drawback, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
18mai—6f 90, St Louis.

RIZ DE LA CAROLINE—60 boucauts, en débarquement de la goëlette John Baxdall, à vendre par B. VALLS,
18 mai 37, Commune.

SUCRE de la Havane—75 caisses en débarquement du brick Salvadora, à vendre par B. VALLS,
18 mai 37, Commune.

CACAO—30 sacs de Guayaquil, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par B. VALLS,
18 mai 37, rue Commune

10 pipes genièvre de Hollande, en déchargement du navire Dedemona, de Brême, et à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
18 mai 11 et 15, rue St Louis.

GOUDRON, brai et resine—1300 barils résine de Wilmington, à vendre par ALFRED KEARNY & Co,
18 mai 98, rue des Magasins.

ESPRIT de therebentine—50 barils, à vendre par ALFRED KEARNY & Co,
18 mai 98, rue des Magasins.

TABAC—400 balles Vuelta de Abajo et Cuba, capes et tripes, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
18 mai 96, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—600 mille Millares et Regalias, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
18 mai 96, Vieille Levée.

SUCRE blanc de la Havane—450 caisses sucre blanc et jaune, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
18 mai 96, Vieille Levée.

MIEL BLANC de la Havane, à vendre par barils et barriques, par TROISGROS & LAMPRE,
18 mai 96, Vieille Levée.

VIN—112 barriques vin rouge de Bordeaux; 50 barils brandy Cognac, marque du J. & J. Proon, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
18 mai 96, Vieille Levée.

CAFÉ—718 sacs café de St-Yago et de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
18 mai 96 Vieille Levée.

Au drawback.

MARCHANDISES convenables aux marchés mexicains:
12 balles indiennes riches dessins nouveaux.
4 do do sur percales do
3 do mousselines satinées riches do
10 do jaconats do

De la fabrique de Dollfus Mieg & Co, de Mulhouse, en débarquement du navire James Corner, du Havre, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
19mai—15f 99, rue de la Douane.

Aux Habitans sucriers.

EQUIPAGES—FONTAINES A VAPEUR.

LE vis de cannes, préalablement clarifié, entre dans l'équipage par un seul robinet régulateur, s'y répand en nappe régulière et constante, et sort à l'autre extrémité en forme de [illegible] liquide.

[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS

SAMEDI, 20 MAI 1848.
REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE.
Au Benefice de Mme de Pouzol
Et pour la Cloture définitive du Théâtre.
Les deux premiers actes de
NORMA,
Grand opéra, de Bellini.
Precédé par
INDIANA ET CHARLEMAGNE,
Vaudeville en 1 acte.
On commencera à sept heures 1/4.

Grande Ascension de Ballon.

DIMANCHE, 21 courant, aux Courses de Bagatelle, à Alger, à 4 1/2 heures. Mlle EMMA V. fera sa Grande Ascension d'Adieu, qui a été renvoyée depuis 2 ou 3 semaines par indisposition. Mlle Emma s'élèvera dans les airs en costume de déesse de la Liberté.

Prix d'entrée—50 cents, enfants et domestiques, moitié prix. 16mai

LANGUES MODERNES.
MÉTHODE DE VIVE VOIX.

J. S. DE PALOS, Professeur d'ANGLAIS, FRANCAIS et ESPAGNOL, au No 14, Passage de la Bourse des Marchands, (Exchange Place), entre les rues Douane et Canal, vis à vis la Poste. Sa méthode d'enseignement mérite l'attention des personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance des susdites langues et les parler comme il faut. Il est visible de 9 heures du matin à midi, et de 5 à 8 heures du soir. 3av—3m

RAIL ROAD DE JEFFERSON AU LAC PONT CHARTRAIN.

Nouvelle Orléans, 4 avril 1848.

LE public est prévenu, que conformément à la 3me section de la charte de cette compagnie, des livres seront ouverts afin de recevoir des souscriptions au fond capital, au bureau de M. E. C. Porter, notaire public à Carrollton, le 10 courant, et demeureront ouverts pendant cinq jours consécutifs, de 10 heures à midi, sous la surintendance de MM. C. C. Porter et John Hampton, commissaires dûment nommés.

Le premier versement de cinquante piastres par action sera fait payable comptant au moment de la souscription. Par ordre des commissaires,
7 av CHARLES BAQUIÉ, secrétaire.

SALON
DE CRÊMES A LA GLACE.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de faire l'ouverture de son salon de CRÊME A LA GLACE, situé rue St-Charles, à une porte de la rue Gravier, et vis-à-vis l'Eglise du R. M. Clapp, où il tiendra constamment une variété de crêmes à la vanille, ananas, citrons et une variété d'autres crêmes, suivant la saison ainsi que des sorbets et des limonades glacées.

Le soussigné espère par ses soins, et le comfort de son établissement, mériter le patronage du public.

Les familles seront servies promptement et à des prix raisonnables.

Dans le magasin, au-dessus du salon, on trouvera constamment du soda, mead et un grand assortiment de fruits, ainsi que des articles de confiserie de toute espèce.

Le salon de crême sera ouvert jeudi, 23 courant, et les airs seront joués pendant la soirée par un excellent orchestre.
LAZZARO DANCEWICH.
22 mars—3m.

HOTEL et JARDIN.

Une des plus délicieuses résidences du Sud.

L'Hotel et les Jardins de Carrollton

A cinq milles et demi de la rue du Canal à la Nlle-Orléans, en s'y rendant par le rail-road de Carrollton.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il est préparé à recevoir un nombre limité de PENSIONNAIRES, par jour, semaine, ou mois.

Termes—$2 par jour; $10 par semaine; $35 par mois.

On peut avoir à déjeuner, à dîner ou à souper à toute heure.

En outre des vins et liqueurs, qui sont des meilleures marques, il y a un salon et aux jardins des Crêmes à la glace, Sorbets, Limonades et diverses autres boissons.

☞ Les salles à manger et le restaurant sont sous la surveillance de M. FOUCHET, avantageusement connu à la Nlle-Orléans et à la Mobile.

☞ Il y a des billards, des jeux de quilles et quarts. Les écuries peuvent admettre trente chevaux.

N. B. Le JARDIN à FLEURS, qui tient à l'hôtel, a une étendue de dix arpents, est disposé avec beaucoup de goût, et surpasse en beauté tous ceux qui se trouvent aux Etats-Unis.

En s'adressant au jardinier, on peut obtenir des BOUQUETS de toutes variétés.

Le Propriétaire de l'Etablissement sollicite le patronage des Visiteurs, et leur promet que rien ne sera négligé pour leur être agréable.

☞ Les Pensionnaires réguliers de l'hôtel pour ront obtenir pour $3 des billets du rail-road qui leur serviront jusqu'à la fin du mois, du 1er juin au 1er juillet.
11mai—entsep JAMES DURNO.

PAVILLON ST-ANTOINE.

COURVOISIER & Co, préviennent le public que dimanche 28 de courant, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, où ils s'empresseront d'offrir aux vrais amateurs des Glaces et Sorbets, qui, tant par le parfum que par le soin et l'habileté de leur confection, ne le cèderont à aucun autre.

Les embellissements nouveaux faits à ce jardin, ainsi qu'au service qui ne laissera rien à désirer, doivent leur assurer, pour cette année comme par le passé, un patronage dont ils se feront toujours dignes et fera. 25av

HOTEL WASHINGTON.

M. E. P. KENNEDY & Co. ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent de faire l'ouverture de l'Hôtel Washington, au lac Pontchartrain.

Ils invitent les amateurs de bons dîners, à visiter leur établissement, et à essayer leur savoir faire. On y trouvera toujours les mets les plus recherchés et les vins les plus exquis—Poissons frais, &c. &c.
18 av—1m

AGENCE DE LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE DE LA NLLE-ORLÉANS, Et Bureau de Placements.
Rue Toulouse.

LES personnes qui ont besoin d'ouvriers, de domestiques et de travailleurs allemands, sont priées de s'y adresser.

☞ La Société n'exige rien pour les services qu'elle rend. 7juil—1an

MARCHANDISES convenables pour le marché mexicain, reçues par les derniers arrivages, maintenant en magasin.
Marchandises du Nord.
50 caisses indiennes [illegible] couleur claire;
20 do do bleu d'indigo, fil lourd;
20 balles draps de lin, [illegible] qualité supérieure, 38 et 40 pouces.
20 caisses do do blanchie do
25 do [illegible] à [illegible]
6 do [illegible]
20 caisses [illegible], qualités assorties;
8 do [illegible]
5 do [illegible]
3 do [illegible]
5 do [illegible]
2 do [illegible]
6 do toiles pour fil;
3 do toiles blanches de Hollande, à vendre à des conditions favorables par
McDOWELL & PECK,
11 mai 96, rue Gravier.

HOTEL DE LA BAIE ST-LOUIS.

A LOUER ou à vendre de gré à gré de ce jour à samedi, 27 courant, l'Hôtel de la baie St Louis. Si cette propriété n'était louée ni vendue à cette époque, elle le serait ce jour là à l'Arcade de Banks, à l'encan, par BEARD, CALHOUN & Co, à Arcade de Banks, à des conditions favorables.
17mai—4f

EAU DE VIE de pêches [illegible]:
25 barils de [illegible];
10 do eau-de-vie de pêches;
20 do [illegible], en [illegible] et à vendre par F. ROUMIEU,
17 mai 20, rue des Lévis.

PENDANT mon absence de la ville, Mr. Emile Ribeyrolles est nommé de pouvoirs par acte pardevant [illegible] public.
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1848.
17 [illegible] F. ROUMIEU.

HUILE—300 paniers huile de Flagniol, de 12 bouteilles; 100 paniers idem de 24 demi bouteilles, en debarquement du navire Magnolia, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
17mai 11 et 15, rue St Louis

A Vendre par le soussigné, en débarquement du navire Remittance, venant du Havre,
2 tonneaux fromage de Gruyère.
N. DUDOUYT,
17 mai 13, Toulouse.

EN [illegible], d'importation antérieure.
[illegible] barriques vin St Julien.
[illegible] do vieux diverses marques.
[illegible] do bon ordinaire pour famille.
[illegible] barils vin blanc Haut-Sauterne et Barsac
10 1/2 barils cognac vieux marque La Coq.
20 barils Madère, 50 barils Porto.
25 barriques vin de Bourgogne vieux.
150 caisses véritable absinthe Suisse.
50 do absinthe Sauvageol et Bruneton.
50 do kirsh do do
50 do fraises et framboises dans leur jus.
200 do fruits à l'eau de vie, prunes poires et abricots.
100 do cerises à l'eau de vie.
50 do vin blanc [illegible]
50 do do rouge [illegible]
40 do et 12 [illegible] fleur d'oranger.
15 balles de [illegible]
17mai [illegible] DUDOUYT, 13, Toulouse.

Nègres à Vendre.

35 NEGRES de champ, arrivant de la Virginie et du Maryland. Ces nègres seront vendus pleinement garantis, partie au comptant ou du papier négociable à [illegible] et avec des termes satisfaisants. [illegible]
R. C. EATON,
Rue de l'Union No 2 derrière l'église du révérend [illegible]

[illegible]

W. H. KELLY.

Bottes, Souliers et Brodequins.
[illegible]

SALERATUS—30 barriques saleratus en débarquement du navire Kentucky et à vendre par NORCROSS & FOSDICK
[illegible]